

LES Ateliers

DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

**Le Très Haut Débit pour tous les Gersois :
la stratégie d'une ruralité innovante.**



MERCREDI 31 JANVIER 2018 À 14H

Hôtel du Département - 81, route de Pessan à Auch

Les Ateliers des Départements : l'exemple du Département du Gers

I. Quels enjeux pour l'aménagement numérique du territoire ?

- A. Un aménagement rapide et large
- B. Une desserte équitable
- C. Le numérique : une source d'emploi et de formation

II. Le Gers « numérique », un Département aux politiques innovantes

- A. Amélioration de la compétitivité et connectivité des entreprises
- B. Soho-Solo, télétravail et implantation de nouveaux Gersois
- C. Implantation touristique
- D. L'offre de soins : le programme #Dites 32
- E. L'agriculture connectée

Introduction

La reprise du cycle de rencontres des Ateliers des Départements de France a mis à l'honneur le Département du Gers, et tout particulièrement son avancée remarquable en matière de connexion.

Connexion parce qu'il s'agissait de discuter d'une thématique majeure pour le développement et l'attractivité des territoires à l'échelle nationale : le Très Haut Débit (THD). Connexion encore parce qu'à l'ère de la mondialisation des réseaux, qu'ils soient commerciaux, sociaux ou solidaires, le Gers a fait de son projet numérique le point central de l'ouverture du Département à cette toile. Connexion enfin, parce que les collectivités locales impliquées dans l'aménagement numérique se sont rassemblées derrière de mêmes ambitions, un consensus permettant des réalisations rapides.

Le 31 janvier 2018, à Auch, s'est donc tenue la quatrième session des Ateliers des Départements de France, les « Ateliers du Numérique ».

Si en 2011 le Gers est le Département le plus en retard en matière de réseau numérique, le projet d'aménagement prend rapidement de l'ampleur au vu du besoin capital des Gersois d'accès à un débit internet stable et de qualité. Pour le Président du Département du Gers, Philippe MARTIN, internet est aujourd'hui « un impératif aussi indispensable que l'était l'accès à l'eau potable ou l'électricité au siècle dernier ».

Avec l'ambition d'une telle amélioration du réseau numérique dans le Département, le Gers a commencé à se « #Réinventer » ; dans le cadre d'un projet plus global pour réorienter les politiques publiques du territoire, et améliorer la représentativité des citoyens dans l'action départementale.

Car l'internet à très haut débit ne correspond pas seulement à une augmentation de la vitesse de nos appareils connectés. Ce sont des opportunités nouvelles, de nouveaux usages pour les citoyens, mais aussi pour les entreprises, la médecine, le tourisme, ou l'agriculture.

I. Quels enjeux pour l'aménagement numérique du territoire ?

Parti de loin, le Département du Gers est, dès 2017, une référence en matière de déploiement du Très Haut Débit en zone rurale. La totalité des Gersois peut aujourd'hui se réjouir de bénéficier d'un débit d'au moins 8Mbits/s.

Avec le lancement de son programme d'aménagement numérique en 2012, le Gers s'est fait précurseur du Plan France Très Haut Débit lancé en février 2013, qui vise à proposer une connexion internet performante sur l'intégralité du territoire d'ici 2022.

Sur la période 2014-2021, le budget d'investissement consacré au numérique s'élève à près de 100 millions d'euros, soit le plus important budget d'investissement du Gers.

A. Un aménagement rapide et large

En 2011, le Gers est le Département le moins connecté en France, réputé pour son habitat isolé. Le déploiement du réseau internet y apparaît d'autant plus difficile et donc coûteux. Les opérateurs privés prêts à y investir se font donc rares.

Les seuls investissements en matière de numérique sur le territoire gersois concernent l'agglomération auscitaine, ne rassemblant que 17% de la population du Département. La situation de l'époque laissait donc envisager que plus de 4 Gersois sur 5 ne verraient aucune amélioration de leur débit dans les années à venir.

C'est certainement ce qui a mené à la mobilisation des acteurs locaux du territoire avec la création du premier Schéma Départemental d'Aménagement Numérique de tout le quart Sud-Ouest du pays en 2012. L'année suivante, les collectivités locales se sont rassemblées au sein du syndicat mixte Gers Numérique pour porter un projet de déploiement du numérique à l'échelle départementale.

Plusieurs solutions sont envisagées, parmi lesquelles la fibre optique, le satellite ou le wifi. Face aux difficultés d'aménagement du territoire, le choix est fait de composer toutes ces réponses selon l'accessibilité des habitations à raccorder.

Le premier objectif fixé par le Syndicat mixte est atteint depuis mi-2017 : 100% des Gersois ont aujourd'hui accès à un débit d'au moins 8Mbits/s. Le Président de la République a depuis annoncé un engagement équivalent d'accès aux 8Mbits/s pour l'ensemble du territoire national d'ici 2020, faisant du Département un pionnier avec 3 ans et demi d'avance.

Gers Numérique poursuit maintenant le nouvel objectif de raccorder directement 2/3 des Gersois à la fibre jusqu'à l'abonné d'ici 2021 (installation du réseau Fiber to the Home, FttH). De l'épaisseur d'un cheveu, la fibre permet au signal lumineux de passer à la vitesse de la lumière, pour fournir des débits insensibles à la distance. Cette phase 2 du Plan départemental d'aménagement comprend l'installation de 57 000 prises et représente un investissement de 64.5 millions d'euros, soit autant de commandes pour les entreprises locales.

Notons par ailleurs que le déploiement du réseau THD fait l'état d'une collaboration avec les acteurs privés présents sur le territoire. Ainsi, Orange est en charge de l'installation de la fibre optique sur le Grand Auch Agglomération, et reste l'interlocuteur privilégié de Gers Numérique, en charge du déploiement haut débit sur le reste du département.

B. Une desserte équitable

La principale difficulté à la réalisation du « 8 Mégas pour tous » relevait de la géographie du Département et de la répartition de sa population sur le territoire. A titre d'exemple, Romain Gabrielli, directeur général de Gers Numérique, soulignait que le réseau électrique gersois demandait deux fois plus d'installations qu'en Ariège, Département pourtant équivalent en taille.

Avec l'habitat le plus dispersé du pays, le Gers ne pouvait prévoir le déploiement du réseau fibre optique que sur un chantier de long terme.

D'autant que ce problème d'aménagement en soulevait un autre : le financement du projet.

Le déploiement du Très Haut Débit dans le Gers est labellisé « investissement d'avenir » et est donc largement soutenu par l'Etat et la Région Occitanie. Le premier contribue ainsi, par l'intermédiaire du Plan France Très Haut Débit, au projet à hauteur de 38M d'euros, et la deuxième y participe à hauteur de 20M d'euros.

Seulement, la topographie gersoise rend le déploiement du réseau de fibre raccordée directement chez l'habitant (FttH) pour chaque logement, entreprise ou service public, hors de portée financière des collectivités locales (300M€ seraient nécessaires).

Le Conseil Départemental et Gers Numérique invoquent le pragmatisme financier pour expliquer leur choix d'un mix technologique, qui n'attendra toutefois pas, à termes, à la couverture fibre de tous les foyers gersois, comme le précise le Président Philippe MARTIN.

C'est ce mix qui permet d'assurer un débit minimum de 8 Mbits/s dans les zones où l'installation de la FttH est impossible, en proposant plusieurs autres solutions.

Gers Numérique a d'abord effectué des opérations de « montée en débit ». Pour rapprocher la fibre des abonnés, 700 kms de fibre optique ont été déployés vers le cœur des villages qui étaient les moins desservis. Les abonnés continuent d'utiliser la technologie ADSL, mais le débit est amélioré en réduisant la distance que le signal doit parcourir sur le réseau historique en cuivre. Avec la technologie VDSL2 systématiquement installée dans ces villages, les débits accessibles atteignent 95 Mbit/s. Ce sont ainsi 148 opérations de montée en débit et le raccordement fibre de 8 centraux téléphoniques qui font du Gers le centre du plus grand plan de montée en débit en France.

Ensuite, pour apporter une réponse satisfaisante à chaque habitant, un réseau wifi a été entièrement pensé à l'échelle départementale. Il s'appuie sur 103 relais pour couvrir l'ensemble du territoire, et peut proposer un débit de 20Mbits/s avec connexions illimitées. Il s'agit de la réponse la plus rapide et la moins coûteuse envisagée pour couvrir l'habitat dispersé et les lignes qui restent, malgré l'investissement en fibre optique, trop éloignées des cœurs de villages.

Le déploiement du THD, fibre et wifi, atteint 98.5% des habitants et entreprises gersoises. En dernier recours, reste la solution satellite.

Quand un abonné reste malgré tout trop éloigné des aménagements proposés et ne bénéficie pas d'un débit d'au moins 8 Mbit/s, il peut profiter d'une subvention versée par Gers Numérique pour acheter et faire installer par un professionnel un kit satellite. Cette subvention, qui ne concerne qu'un nombre restreint d'habitations dispersées (1.5% maximum), peut atteindre 400€.

Gers Numérique propose donc plusieurs solutions aux Gersois pour que chacun puisse trouver réponse à son besoin de connexion internet. Toute la difficulté, comme le soulignait Romain Gabrielli, reste d'identifier la technologie appropriée à chaque habitation.

C. Le numérique : une source d'emploi et de formation

Si les infrastructures numériques du Gers constituent un formidable atout pour le Département, elles sont aussi génératrices de nombreux bénéfices pour le territoire : « Nous tenions aussi à ce que ce gigantesque chantier génère beaucoup de retombées locales : c'est déjà le cas en termes de commandes pour les entreprises gersoises, d'emplois, de formations et d'insertion professionnelle » explique le Président MARTIN.

Les chantiers de déploiement du THD mobilisent des acteurs très différents, pour certains présents aux Ateliers. En 2014 le label « câbles de France » a été créé pour mettre en valeur les entreprises productrices de fibre optique sur le territoire et certifier la qualité de la production. Aujourd'hui, 100% de la fibre optique déployée dans le Gers est fabriquée en France.

Le déploiement numérique gersois représente d'abord un nouveau marché pour les entreprises locales : la quasi-totalité des sous-traitants d'Orange est gersoise. Ils sont basés à Auch, Gimont, L'Isle-Jourdain, Mauvezin, Pavie, Preignan, ou Valence-sur-Baise.

Le bureau d'étude Parera, implanté dans le Gers, a ainsi pu participer au déploiement numérique sur le Département en réalisant 90% des études, ce qui a mené la création de 15 à 20 postes sur cette enseigne.

Le déploiement du THD sur le territoire gersois par les opérateurs privés et les collectivités territoriales mobilise des emplois de plus en plus nombreux. Il y a aujourd'hui un important besoin en formation pour assurer la réalisation des installations terminales de fibre optique jusqu'aux logements. Rien que pour le raccordement final des abonnés sur les réseaux FttH, près de 20 000 emplois seront progressivement créés d'ici 2022.

La création d'emplois est d'autant plus assurée que des clauses sociales ont été insérées dans les marchés d'installation de la fibre optique. Les entreprises intervenant sur les chantiers et notamment Gascogne FttH (Groupe Orange), représentée par Mireille GARCIA lors des Ateliers, ont de ce fait l'obligation de réserver 8% des heures de chantier à du public éloigné du marché de l'emploi (chômeurs longue durée, travailleurs handicapés, travailleurs de plus de 56 ans...).

Pour assurer la bonne application de ces clauses, Gers Numérique a mis en place un système de critères de performance, fait de bonus et malus. Si Orange et ses sous-traitants dépassent les 8% d'objectif, un bonus leur sera versé par Gers Numérique, et inversement. Notons toutefois que Philippe LE BRETON, superviseur « clauses sociales » au Pôle Gersois de

l'Économie Sociale et Solidaire, assure qu'en termes de réalisation, les entreprises dépassent en règle générale les 8% indiqués.

Les débouchés du numérique prennent par ailleurs une voie plus pérenne avec le développement de la formation en la matière. Le déploiement et, plus tard, l'entretien de ces réseaux en fibre optique créent un besoin de formation des salariés actuels, et d'embauche de salariés déjà formés.

Le lycée Clément ADER, à Samatan, propose ainsi depuis peu une formation en alternance de monteurs techniciens en réseaux électriques aériens et souterrains. Il dispose aujourd'hui d'un plateau de haute technologie grâce à des partenariats avec des entreprises participant à l'aménagement numérique, comme Citel, présente aux Ateliers.

Le lycée, équipé des dernières technologies en matière de raccordement jusqu'à l'abonné, et d'un plateau opérationnel du tirage au raccordement final, propose une formation complète qui peut mener, dans le Département, à une embauche rapide. Car si l'installation prend du temps, l'entretien du réseau au niveau national devrait faire perdurer et évoluer ces emplois, nécessaires à la réalisation de l'objectif des 8Mbits/s sur le territoire national annoncé par le Président de la République.

II. Le Gers « numérique », un Département aux politiques innovantes

Seulement nous l'avons dit : le numérique est plus qu'un changement de réseau sous nos pieds. L'implantation du Très Haut Débit correspond à une transformation totale des usages.

La révolution numérique, toujours plus rapide, touche tous les secteurs et c'est pourquoi il semble aussi indispensable à un territoire innovant. Par le numérique, l'attractivité du territoire comme de ses entreprises se multiplie. Ces aménagements sont tout autant d'avantages à une santé innovante, une agriculture transformée.

En faisant du Très Haut Débit une priorité, le Gers avait aussi comme objectif le renforcement de la compétitivité du Département et de la qualité des services publics. Ainsi, dès le premier Schéma Départemental d'Aménagement Numérique, certains secteurs ont été définis comme « sites prioritaires » de raccordement à la fibre optique. Les zones d'activité économique, les sites industriels isolés et des sites publics ont donc été les premiers reliés au Très Haut Débit.

A. Amélioration de la compétitivité et connectivité des entreprises

L'adaptation aux outils numériques en entreprise n'est aujourd'hui plus un atout. C'est une nécessité. Dans un monde connecté, où les marchés se sont mondialisés par le développement d'internet, la performance et la compétitivité d'une entreprise passent aussi par sa qualité de connexion.

C'est ce qu'affirme Jérôme RETHORE, directeur général de Nataïs, leader européen du popcorn, implanté à Bézéril. Nataïs a été la première entreprise gersoise à être reliée au THD. Et si la révolution numérique a des effets sur les relations clients et fournisseurs, l'amélioration du réseau internet du Gers était l'assurance d'un plus grand confort, mais aussi d'une meilleure performance pour l'entreprise.

Face aux difficultés du jeu de compétition, l'information doit être la plus fluide possible pour une entreprise au marché aussi large. Les volumes de données échangées et stockées sont de plus en plus importants. De plus le contact avec le client doit aujourd'hui pouvoir s'effectuer par appels vidéo avec une connexion infaillible.

Pour le bureau d'étude PARERA, l'installation de la fibre optique dans le Gers correspondait ainsi certes à l'ouverture d'un marché sur lequel se positionner, mais aussi à une amélioration du confort de l'entreprise dans ses prises de contact à l'étranger.

De même, les premières démarches prises par Nataïs après leur accès au très haut débit ont été de l'investissement. Un réseau Wifi est aujourd'hui installé dans toute l'usine gersoise et le réseau filaire pour la connexion des machines a été révisé. La mise en place d'outils collaboratifs a aujourd'hui changé leur façon de travailler, optimisé les opérations et fluidifié le travail.

Mais les outils numériques interviennent aussi dans le fonctionnement même de l'usine. M. RETHORE décrit Nataïs comme « l'usine du futur », faite de robots et de technologie. Et si des efforts sont faits pour faire travailler les automaticiens locaux, il arrive que la maintenance des machines doive s'effectuer à distance. Une connexion longue et stable est donc indispensable à une prise de main depuis l'extérieur.

Il en est de même pour la sécurité des informations de l'entreprise. Dans l'éventualité où la sécurisation des données sur site, dans un local serveur, serait hors de portée financière, il est nécessaire de pouvoir l'externaliser. Il faut donc faire appel à des sous-traitants spécialisés dans l'hébergement, la protection et la sauvegarde de données.

B. Soho-Solo, télétravail et implantation de nouveaux Gersois

Une bonne connexion peut aider au développement d'espaces de télétravail en milieu rural. Cela nécessite certes une adaptation des entreprises, comme des collaborateurs, mais permet souvent une meilleure productivité et un confort de travail. Le télétravail passe en revanche par l'accès à un réseau de bonne qualité et le plus fluide possible.

Le programme Soho-Solo initié en 2008 par la Chambre de Commerce et de l'Industrie gersoise, s'inspire d'une tendance anglophone : le Small Office - Home Office, qui correspond aux démarches maintenant bien connues de télétravail depuis son domicile notamment. Deux constats ont mené au lancement de ce programme. D'abord, une envie constatée chez les salariés de bureaux de vivre dans un environnement plus vert. Ensuite, parallèlement, un problème de désertification des villages et territoires ruraux comme ceux du Gers.

Aussi, Soho-Solo permet de rapprocher ces villages d'accueil de potentiels nouveaux arrivants. En cela, l'accès au numérique fut indispensable dès 2008 pour exposer les avantages et les offres d'accueil du Département.

Aujourd'hui, Soho-Solo rassemble 300 entrepreneurs ayant accès à 9 tiers-lieux avec bureaux partagés et espaces de coworking.

Le programme a ainsi permis l'implantation de plus de 600 personnes (travailleurs et leurs familles) répartis sur l'ensemble du territoire gersois dans environ 40 villages. Cette population est composée de travailleurs indépendants, cadres ou patrons de petites structures qui peuvent travailler chez eux, et avoir ponctuellement besoin de se déplacer.

En 2008, l'important pour ces nouveaux arrivants était l'accès à un point de connexion. Les villages d'accueil proposaient des points où la connexion internet était assurée, où ils pouvaient se relier au réseau, et avoir accès à un bureau.

A l'heure actuelle l'offre numérique a beaucoup évolué. L'accès internet est assuré directement chez soi. Les télétravailleurs gersois cherchent plutôt du lien social. Soho-Solo propose ainsi des espaces de coworking où ils peuvent accueillir des clients, ou organiser des visio-conférences avec un équipement spécifique.

Un réseau internet fiable et fluide est donc un atout majeur à l'installation de nouveaux Gersois sur le Département. Généralement, ces cadres recherchent de l'authenticité dans leur logement, et aident ainsi à préserver le patrimoine, font travailler les entreprises locales du bâtiment, et participent à une relance dynamique de l'activité du territoire.

C. Implantation touristique

Ces dix dernières années le volume de visites et de nuitées dans le Gers a doublé. Cette multiplication se justifie par le développement du e-commerce, et par le changement de perception du Gers grâce au support numérique. Le Département est aujourd'hui dans le top 5 français des destinations préférées.

Mais quel apport du numérique dans les métiers touristiques ? Il faut bien noter que l'installation progressive du numérique dans notre quotidien transforme nos usages. José-Louis PEREIRA, directeur du Comité départemental du tourisme du Gers souligne ainsi que si les recherches de destinations s'effectuaient auparavant principalement sur ordinateurs, aujourd'hui, l'outil principal est le smartphone. Encore en 2013, les clients avaient pour habitude de comparer une trentaine de sites internet. Aujourd'hui, une même recherche de destination n'implique plus que 8 sites en moyenne, et la décision est davantage influencée par les campagnes sur réseaux sociaux, ou les avis d'autres consommateurs.

C'est pourquoi le Comité départemental du tourisme met en avant une stratégie de communication du « mobile first » : il faut s'adapter aux nouveaux usages dans les contenus et les bases de données proposées. Ainsi le site du Comité départemental du Tourisme propose une version mobile.

Dans la mesure où la moitié des réservations se font en ligne, et où 45% du chiffre d'affaire de la centrale de réservation passe par le e-commerce, le comité fait du e-marketing le point central de la stratégie de leurs membres.

La formation des entreprises de tourisme en matière de e-tourisme et e-marketing est donc un vrai besoin : le Comité propose aujourd'hui, en collaboration avec la CCI, plus d'une quarantaine d'ateliers gratuits qui leurs sont réservés.

D. L'offre de soins : le programme #Dites 32

La question de la faiblesse de l'offre de soins se pose aujourd'hui au niveau national. Les réponses apportées diffèrent cependant selon les territoires.

Dans le Gers, le projet « Futurs médecins, #Dites 32 », aujourd'hui simplement « #Dites 32 », a vu le jour en 2016. Il a permis entre autres la création de 7 nouvelles maisons de santé depuis début 2017 et d'ici fin 2018. Celles-ci, associées aux cabinets groupés existants, participent à la généralisation des dossiers médicaux partagés à l'échelle du Département. Les maisons interdisciplinaires de santé gersoises sont équipées d'infrastructures et de

matériel de télémédecine pour attirer de nouveaux médecins et expérimenter ces pratiques de demain.

L'accès au numérique est d'une part un critère important à l'installation de ces nouveaux praticiens et internes dans le cadre du programme. Ceux-ci sont en effet très demandeurs d'un exercice en réseau, sont enclins à l'utilisation de la téléexpertise (demande à distance d'un deuxième avis médical par l'envoi d'images et l'échange en visioconférence), et cherchent des logements connectés.

La mise en place de la télémédecine permet d'autre part d'abolir les distances et d'améliorer ainsi l'offre de soin disponible sur le territoire. La téléconsultation en matière de plaies existe déjà entre le centre hospitalier de Auch et certaines maisons de santé. Dans la mesure où le transport du patient aux urgences n'est plus systématique, un gain financier s'ajoute au gain en matière de qualité de soins, puisque la prise en charge est plus rapide.

Par ailleurs, la ville de Lectoure vient d'être labélisée par l'Agence régionale de santé Occitanie pour l'installation d'une maison de santé en partie dématérialisée. Appliquant les méthodes de la télémédecine, la maison de santé sera certes installée dans un bâtiment adapté, mais tous les médecins affiliés n'y seront pas physiquement présents. C'est par le réseau internet et un matériel spécifique que les téléconsultations pourront être assurées.

Le dispositif de téléconsultation est déjà lancé sur le territoire par l'ARS Occitanie en charge du développement de la e-santé à l'échelle régionale. Celle-ci identifie des salles dédiées spécifiquement à la consultation à distance dans des maisons de santé ou des EHPAD selon des critères comme l'éloignement d'un centre expert. Le patient y prendrait alors rendez-vous et serait directement connecté au médecin en charge grâce au matériel présent dans la salle.

E. L'agriculture connectée

Autre secteur d'avenir : l'agriculture connectée. Les agriculteurs sont particulièrement connectés. 79% d'entre eux se connectent quotidiennement à internet et 9/10 effectuent leur déclaration PAC en ligne. Un tracteur sur deux est aujourd'hui équipé d'un GPS d'une précision pouvant atteindre 2cm (grâce au guidage satellite RTK). Si les fermes restent des territoires particulièrement isolés, l'aménagement numérique est donc tout aussi présent et important dans ces exploitations.

L'agriculture moderne est donc connectée. La coopérative agricole gersoise Val de Garonne propose à ses adhérents des services accessibles par le Web, et notamment sur l'outil le plus utilisé aujourd'hui : le smartphone.

Une application de traçage des produits est ainsi par exemple à disposition membres. Toute intervention sur les parcelles peut être saisie et tracée, informations qui remontent à la coopérative sur des bases de données demandées par certains clients. Geoffrey GOULIN, chef de projet « Agriculture Connectée » au sein de la coopérative Val de Gascogne, parle de « traçabilité de la fourche à la fourchette » pour assurer la transparence et la confiance auprès des consommateurs.

L'agriculture moderne est aussi de précision. Ainsi, depuis 2010, les agriculteurs utilisent la télédétection et les images satellites pour déterminer la bonne dose d'intrants à disséminer selon les parcelles. La modulation intra parcellaire permet même un travail de localisation plus précise au sein de la parcelle dans un souci d'amélioration de la productivité. La cartographie satellite des sols permet par ailleurs de moduler les interventions nécessaires sur l'ensemble des parcelles et ainsi d'économiser semences, engrais, et produits phytosanitaires.

Une nouvelle pratique consiste en l'utilisation de sondes disséminées dans les parcelles pour faire état de la santé des cultures au jour le jour grâce au réseau GSM. Elles restent toutefois pour l'instant difficilement accessibles financièrement. Sur les 200 producteurs du sud-ouest avec lesquels travaille Nataïs, et en particulier dans le Gers, un réseau d'un peu plus de 50 sondes a été déployé pour mesurer l'humidité résiduelle du sol et ainsi piloter au mieux l'irrigation. Cela a permis d'économiser environ 20% de la consommation en eau selon Jérôme RETHORE.

C'est ainsi que s'ouvre peut-être un nouvel enjeu majeur à la connexion du Département : la couverture mobile. Les zones blanches et leur définition, trop restrictive pour permettre l'aménagement satisfaisant d'un territoire, reste un problème. Gers Numérique rappelle toutefois l'existence de la plateforme France Mobile qui peut amener à des investissements pour améliorer la couverture 3 et 4G. D'autre part, le syndicat mixte a investi dans la construction d'un pylon à L'Isle-de-Noé à hauteur de 125 000€.